

L'Adresse—M. MacGuigan

Je n'ai pas l'intention d'oublier non plus les autres niveaux de gouvernement. Tous les gouvernements municipaux sont concernés. Dans le comté d'Essex, la proposition visant à créer un organisme de conservation a été rejetée plusieurs fois, mais je crois que cela se fera vraisemblablement à la fin du mois. Cet organisme et les municipalités sont peut-être directement responsables vis-à-vis de toutes les questions relatives aux problèmes que cause l'inondation.

En outre, il y a la responsabilité du gouvernement provincial. Je suis entré en contact avec M. Grenier, ministre des Terres et Forêts de l'Ontario, qui espère pouvoir annoncer à la fin du mois la politique de son gouvernement relative aux problèmes de la crue des lacs. Dans l'ensemble, monsieur l'Orateur, après être entré en contact avec cinq ou six ministères fédéraux, le ministre provincial des Terres et Forêts et toutes les municipalités intéressées, je dois dire que je n'ai pas obtenu une réponse satisfaisante du gouvernement à un problème aussi grave.

Je crains que ce problème n'empire encore. Il est nécessaire de coordonner les activités de tous les gouvernements et de tous les ministères intéressés par cette question. Il faut également prendre des mesures au niveau international, au niveau national et provincial, il faut peut-être prendre certaines mesures impliquant les provinces et les États, il faut prendre des mesures au niveau municipal, enfin il faut la participation d'organismes comme la Commission des ressources en eau de l'Ontario. Nous devons réunir les intérêts de tous ces gouvernements et de tous ces organismes sous une forme pratique, afin d'avoir une politique globale et cohérente propre à régler tous les problèmes que pose la crue des lacs.

A l'heure actuelle, monsieur l'Orateur, je ne vois aucun indice qu'on s'en préoccupe, c'est pourquoi je tiens à soulever la question à la Chambre cet après-midi. Même si l'on peut trouver une solution immédiate aux problèmes que pose la crue des lacs—c'est-à-dire, si l'on peut trouver un moyen d'abaisser les niveaux des lacs—nous devons toujours faire face aux conséquences des inondations au fur et à mesure qu'elles surviendront. Il faut adopter des mesures pour retenir les eaux, surtout dans les basses régions en bordure des lacs, et aussi pour assurer les propriétés riveraines. On ne peut suggérer aux propriétaires de déplacer leurs maisons ou de quitter leurs terrains.

• (1730)

Les gouvernements de ce pays ont la très grande responsabilité d'aider les particuliers qui vivent en bordure des lacs dans leur lutte contre ces forces naturelles. Je devrais souligner que les riverains ne sont pas seuls en cause. Les gens qui vivent à l'intérieur ont pu être aussi touchés que les autres par la tempête de la mi-novembre. Une fois que les eaux franchissent les barrières de la rive, elles peuvent continuer à s'engouffrer. Dans certains cas, la crue n'est pas considérable le long de la rive, mais à des centaines de pieds à l'intérieur. Étant donné que toutes les terres dans le comté d'Essex sont basses, les propriétaires, non seulement les riverains, mais aussi ceux qui vivent à l'intérieur, ont des problèmes.

J'en ai peut-être assez dit pour montrer la gravité de ce problème. Je dois laisser du temps à l'orateur qui me suit. Toutefois, je tiens à répéter que nous avons besoin d'une action coordonnée dans cette région. Il faut que le gouvernement fédéral donne une explication conséquente pour le public, dans la mesure du possible, des causes de la crue et nous dise si les solutions sont aussi simples que

[M. MacGuigan.]

bien des gens le croient. Une action concertée s'impose pour résoudre ces problèmes. Si nous pouvons obtenir cela d'ici quelques mois, nous serons peut-être en mesure de faire face aux crues plus fortes qui peuvent se produire au printemps. Sinon, nous aurons alors de grandes responsabilités à assumer envers la population canadienne. Je ne parle pas seulement du gouvernement fédéral, mais de l'ensemble des gouvernements canadiens. Les gens de ces régions les tiendront responsables de ne pas avoir agi à temps.

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Norfolk-Haldimand): Le député me permet-il une question?

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Le député sait qu'il ne peut poser de question que si le député y consent.

M. Duncan M. Beattie (Hamilton Mountain): Monsieur l'Orateur, après avoir entendu d'excellentes répliques au discours du trône, voilà que mon tour est venu. Parce qu'il reste très peu de temps, mon discours sera très bref, mais le meilleur discours que j'ai entendu a été aussi des plus brefs. C'était après un dîner. Il n'avait que quatre mots: je paierai la note.

Tout novice que je suis à la Chambre, monsieur l'Orateur, je tiens à vous féliciter, vous et vos adjoints, d'avoir été invités à occuper des postes prestigieux et importants.

J'ai bien de la chance d'avoir été élu représentant de la circonscription de Hamilton Mountain. Vous comprendrez ma sincérité, si je vous avoue que je n'ai recueilli que 40 p. 100 des suffrages exprimés. Laissez-moi vous assurer, monsieur l'Orateur, ainsi qu'aux 60 p. 100 qui voulaient un autre représentant, que je m'acquitterai fidèlement de ma tâche. Je promets de faire de mon mieux pour mon pays et pour ma circonscription.

Du belvédère de la montagne le visiteur embrasse un panorama magnifique. Dans le fond des aménagements résidentiels et commerciaux s'étendant sur plusieurs milles; au milieu l'industrie lourde de la troisième ville manufacturière la plus importante du Canada et les deux plus grandes aciéries canadiennes; à l'horizon, se dessine la forme grandiose du pont de Burlington. A la fois au bord et au centre du triangle d'or canadien, Hamilton est le cœur industriel de la nation et occupe une situation stratégique à l'extrémité ouest du lac Ontario.

Le tiers seulement de la population active réside dans la ville elle-même. Suivant la tendance des grandes métropoles, un grand nombre de travailleurs habitent la banlieue. A l'heure actuelle, 30 p. 100 de la population réside en haut de l'escarpement, d'où l'appellation «split-level city» et d'où la circonscription que je suis fier de représenter tire son nom: Hamilton Mountain. Je dis cela en toute humilité, monsieur l'Orateur, étant membre d'une grande famille qui a émigré de ma terre natale, l'Écosse, il y a 22 ans.

La semaine dernière, deux députés ont fièrement déclaré qu'ils représentaient maintenant des circonscriptions jadis représentées par le père de la Confédération. Laissez-moi vous signaler, monsieur, que je suis né et que j'ai été élevé près de l'endroit où Sir John A. Macdonald est né et que j'arrive à la Chambre avec un accent semblable à celui de ce grand homme d'État, avec toutes mes excuses à l'interprète. Consolez-vous du fait que je ne parle pas français parce que vous auriez alors de graves ennuis. Je reconnais cependant que c'est un don rare que